

COMPTE ADMINISTRATIF 1975 -

M. CHONE, Maire passe la présidence à M. HENRY, Adjoint; le compte administratif de l'exercice 1975 est adopté à l'unanimité et arrêté aux chiffres suivants :

<u>DEPENSES REELLES</u>	9 464 126.35
Dépenses ordinaires totales	1 987 294.32
Prélèvements pr dépenses extraordinaires	186 846.34
Dépenses ordinaires réelles	1 800 447.98
Dépenses extraordinaires	7 663 678.37
<u>RECETTES REELLES</u>	9 754 107.82
Recettes extraordinaires totales	4 641 720.13
Prèlèvement s/recettes ordinaires	186 846.34
Recettes extraordinaires réelles	7 061 717.62
Recettes ordinaires	2 692 390.20
<u>EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE</u>	289 981.47

M. CHONE, Maire, reprend la présidence.

Le compte de gestion de l'exercice 1975 établi par M. TARILLON, Receveur Municipal ne donne lieu à aucune observation. Il est également approuvé à l'unanimité.